

Informations de base	
<p><b>2021/2847(DEA)</b></p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Normes techniques de réglementation précisant les critères à appliquer pour soumettre certaines entreprises d'investissement aux exigences du Règlement sur les exigences de fonds propres (CRR)</p> <p>Complétant <a href="#">2017/0358(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières            2.50.04 Banques et crédit            2.50.05 Assurances, fonds de retraite            2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes            2.50.10 Surveillance financière</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">ECON</span> Affaires économiques et monétaires			